

Le Journal du MAZETIER

Comité de Quartier Russan - Terres de Rouvière
Siège Social : 1311, Chemin de Russan 30000 Nîmes

N° 41 – MAI 2008

EDITORIAL : Avec le printemps et les beaux jours revoici la saison des fêtes et rencontres conviviales sur la place de l'Ambiance. Pour cette année 2008, votre Comité de quartier a préparé la traditionnelle fête annuelle qui se déroulera le Samedi 14 Juin. Au programme (voir dernière page) outre le repas sous la tonnelle et sa traditionnelle paëlla, le challenge à Pétanque Gilbert DUPUY, les démonstrations de Sévillannes et de Dance Country, l'apéritif musical et le grand Bal gratuit animés par Jean Claude SAUZEDE et ses musiciennes et musiciens. Avec une nouveauté – en fait un retour aux sources - l'animation dès 9h30 du matin, de nos chemins par une joyeuse aubade . Pour peu que le temps soit de la partie voilà un beau samedi en perspective.

Mais nous n'en resterons pas là : Nous avons décidé de célébrer aussi la fête de la Musique le **Samedi 21 Juin** à partir de 18 h sur la place de l'Ambiance. A cette occasion notre ami Jean Claude SAUZEDE nous offrira près de 2 heures de concert faisant une large place à tous les styles de musique. Et les spectateurs pourront déguster des moules frites et se désaltérer sur place pour la nuit la plus courte de l'année.

D'autre part nous avons voulu participer à notre façon à la fête des voisins en créant le **samedi 17 Mai** à Midi sous la tonnelle de la place de l'Ambiance une Journée des voisins , Rencontre et convivialité. Nous ne fournissons que le motif de se rencontrer, les tables et les chaises, chaque participant apportant ce qu'il a confectionné et qu'il peut partager avec les autres. Si cette initiative vous plaît, nous essayerons de la renouveler dans plusieurs lieux du quartier.

Nous poursuivons aussi un dialogue parfois difficile avec nos élus : Notre assemblée générale et un précédent numéro du Mazetier ont évoqué le problème de la multiplication des antennes de téléphonie mobile et les questions que se posent nos concitoyens sur la dangerosité des ondes à haute fréquence au dessus de nos têtes. Une nouvelle installation par SFR avait été annoncée, impasse du Cade, qui avait entraîné une nouvelle réaction de notre part et un courrier sérieux et argumenté à Monsieur le Maire de Nîmes en date du 9 janvier 2008. On nous avait assuré alors que ce projet n'était plus d'actualité. Mais les élections sont passées et revoilà l'antenne de l'Impasse du Cade en construction. Plusieurs habitants riverains ont réagi, une pétition largement signée circule. Toutes ces initiatives de nos concitoyens ont notre soutien sans réserve. Aujourd'hui il faut aller plus loin pour espérer être écoutés sinon entendus : Tous les nimois sont concernés par ce sujet, les antennes prolifèrent sur les toits de notre ville, il ne s'agit pas seulement d'un problème esthétique. C'est pourquoi nous avons demandé le soutien de l'Union des Comités de quartier en espérant obtenir enfin un débat sérieux pour sensibiliser nos élus et le Préfet représentant de l'Etat, afin que les intérêts commerciaux des Bouygues, Orange et autres SFR ne se substituent pas systématiquement à l'intérêt général.

Le président : Pierre-Marie CHAZE

Une Soirée à ne pas manquer !!



Grand Concert Gratuit

sur la Place de l'Ambiance
1311 chemin de RUSSAN
à partir de 18 h 00

avec Jean Claude SAUZEDE et son saxo .

Un programme exceptionnel en *deux parties* où vous pourrez entendre toutes les musiques : classique, musique de films, jazz, rock...

A la fin du concert vous pourrez déguster sur place des moules frites copieusement servies, pour la somme de 12 euros.

Pour l'organisation de la restauration, il est indispensable de s'inscrire auprès de

Michel BOUSQUET au 04 66 67 66 81 ou au 06 75 07 60 68.

La buvette du Comité sera ouverte.

ACTIONS DE NOTRE COMITE DE QUARTIER

L'Union de Comités de Quartier de Nîmes Métropole dont fait partie le Comité de Quartier de Russan-Terres de Rouvière œuvre depuis plusieurs années sur les grands dossiers intéressant la Ville de Nîmes et sa périphérie.

Dans le journal du mazerier n°36 de juin 2007, nous vous avons transmis les principales observations sur le projet de Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole (PDU) que l'Union a formulé auprès de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.

En juillet 2007, ces mêmes observations ont été portées sur le registre d'enquête publique que le Président précité a diligenté en fin d'année 2006.

En septembre 2007, la commission d'enquête a rendu son rapport conclusif. Il en ressort que nos observations ont fait l'objet d'analyses et de nombreuses prises en comptes par les Commissaires Enquêteurs.

En avril 2008, nous avons demandé par lettre au Président de bien vouloir nous faire connaître la suite qu'il comptait donner au projet de Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole (PDU) avant son approbation par le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole.

Pour cela, notre analyse des conclusions et avis des Commissaires Enquêteurs nous ont amenés à lui demander des réponses sur les thèmes qui suivent.

Amélioration de la sécurité de tous les déplacements dans Nîmes Métropole

. Dans le rapport de la commission d'enquête il est dit que « La ville de Nîmes est la ville de la région du Languedoc Roussillon qui déplore le plus grand nombre de tués » !

Aussi, l'annonce dans le PDU de l'élaboration d'un « Schéma directeur de modération des vitesses » nous semble pertinent. Ce

document devrait donc être inséré dans le PDU amendé et ce, avant son approbation définitive par le Conseil Communautaire.
. Il existe dans le PDU un « déficit d'aménagements cyclables » Nous demandons pour ceux qui sont et/ou seront projetés que leurs itinéraires soient continus, sûrs, cohérents, directs, attractifs et confortables.
. En règle générale, les budgets concernant la sécurité ne sont pas identifiés ! Nous espérons qu'ils le seront dans le PDU amendé.

Développement des transports collectifs et des moyens de déplacements économes et les moins polluants

1 - Transports collectifs et ferroviaires

. A ce jour, « Des réflexions communes sont en cours pour améliorer la desserte sur l'ensemble du bassin de vie, s'attachant notamment à améliorer l'offre aux heures de pointe » Mais l'articulation entre le réseau départemental et le réseau d'agglomération dépend de l'élaboration de « Conventions tripartites entre les deux autorités organisatrices et les transporteurs » Pouvez-vous nous informer sur l'avancement de ces conventions ?

. De même, que devient la réouverture au trafic voyageurs (TER) de la ligne ferroviaire Nîmes-Marguerittes-Bagnols/Cèze-Givors, ligne qui dépend de l'Etat, du Réseau Ferré de France mais dont la réouverture est aussi préconisée par la région Languedoc Roussillon, Autorité Organisatrice du TER ?

. Les négociations sur l'inscription des études préalables au contrat de projets Etat-Région (CPER) concernant la réalisation des nouvelles haltes sur l'étoile ferroviaire de Nîmes sont-elles en cours aujourd'hui ?

. Dans l'optique d'une optimisation de l'utilisation de la ligne Nîmes-Alès et avec dans l'esprit l'évolution inéluctable du « Grand Alès », peut-on penser que Nîmes Métropole dans son rôle moteur et fédérateur que lui impose l'existence du PDU, favorisera comme le demande les Commissaires enquêteurs, la réalisation du viaduc Jean-Bouin ?

. En coût d'investissement, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est moins onéreux que le Tramway mais en coût global (investissement, utilisation, environnement, ...) c'est ce dernier qui est réputé à ce jour plus économe. Pouvons nous faire l'économie d'une étude sérieuse sur le sujet ?

. Dans le même ordre d'idée, des grandes villes ont adopté le système « Tram-Train » Pour les dessertes périurbaines une étude commune avec RFF aurait peut-être permis de l'insérer pour le long terme dans le PDU ?

. TCSP – A notre avis, il faut privilégier l'axe E/O qui reste le plus pertinent pour de nombreux habitants de Nîmes Métropole. En effet, il limitera efficacement l'accès des automobiles en centre ville. Dans le cas où notre priorité ne serait pas reconnue, nous souhaitons que l'axe N/S soit complété et que le tracé en centre ville soit revu de façon que le système de boucle n'entraîne pas de longs déplacements pour les piétons.

2 – Moyens de déplacement « doux » : cyclistes et pédestres

. « Le schéma directeur des aménagements cyclables » et la « Charte des aménagements modes doux » seront-ils intégrés dans le PDU amendé avant son approbation ?

Aménagement et exploitation du réseau principal de voirie d'agglomération

. Pour le Contournement Ouest, il est dit dans le rapport des Commissaires enquêteurs que « l'Etat, dans son courrier du 30 avril 2007 invite Nîmes agglomération à étudier un autre scénario qui n'impliquerait pas la réalisation de cette voie express à l'horizon 2015 » !

Ce scénario est-il à l'étude aujourd'hui et dans cette hypothèse, que devient la RN 106 ? Aura-t-elle la fonction de Rcade pendant un certain nombre d'années ?

. Toujours en ce qui concerne le Contournement Ouest, peut-on penser qu'il pourra être tout de même réalisé dans un proche horizon, une première tranche de travaux intégrant notamment le nouvel échangeur autoroutier de St Césaire sur l'A9 et le barreau de liaison avec la RN 113 ?

. A ce jour, que devient la voie express Nord ? Le plan de financement est-il bouclé, validé ?

. Devant les difficultés d'obtenir, a priori, les financements pour réaliser de nouvelles et grandes infrastructures, le PDU amendé, intègrera-t-il un scénario sans Rcadés (Ouest et/ou Nord) pendant des décennies ? Avec un développement encore plus important et à moyen terme des transports collectifs ?

. Par ailleurs, Nîmes Métropole, a-t-elle l'intention comme le demande les Commissaires enquêteurs, de surseoir à toute réalisation concernant le giratoire de Camplanier ?

Organisation du stationnement sur voirie et dans les parcs publics de stationnement

. D'après la Commission d'enquête, le « Schéma directeur des pôles d'échanges intermodaux » doit-être intégré dans le PDU amendé avant son approbation. En conséquence, les PLU devraient-être modifiés afin d'assurer des emplacements réservés sur les sites de ces parcs.

Transport et livraison de marchandises

. Les Commissaires Enquêteurs demandent que le plan d'actions et la Charte formalisant les engagements respectifs de chaque acteur dans le cadre du transport et de la livraison des marchandises, du stationnement des poids lourds et des cars de tourisme soient intégrés au PDU amendé avant son approbation.

Echéancier et coûts prévisionnels

. Avant l'approbation du PDU amendé, il nous semble que pour bien conduire toutes les opérations prévues, il soit nécessaire d'élaborer une planification avec jalons précisant les dates limites d'obtention des financements.

Michel BOUSQUET

Vice-président du Comité de Quartier de Russan-Terres de Rouvière

Vice-président de L'UCQNM et animateur de la « Commission Urbanisme »

Nous vous tiendrons informé des réponses du Président de Nîmes Agglomération.

CLUB du TEMPS LIBRE : CROISIÈRE des Vignobles

Le Club du temps Libre vous propose une journée de Croisière
fluviale au départ d'Avignon

le Samedi 7 JUIN 2008

Embarquement à Avignon- Repas sur le bateau – croisière sur le Rhone :
Avignon et le Palais des Papes, Villeneuve les Avignon, Châteauneuf du Pape et
ses vignobles

prix de la journée : 59 euros

Inscription auprès d'Edmonde GLEIZE au 04 66 36 14 33

10 èmes Journées Méditerranéennes de l'Olivier :

24 et 25 Mai aux Arènes de Nîmes

Stand de l'association PROMOLIVE.

Vous vous intéressez à la garrigue de Nîmes et de ses environs ,
son histoire, sa faune , sa flore, sa géologie, ses habitants...etc
participez à la création d'une large association sur ce thème inépuisable.

Contact : J-CL WOILLET 04 66 67 37 50

J'adhère au Comité de quartier de Russan, Terres de Rouvière, Limites, etc (cotisation 10 €)

NOM Prénom.....

Adresse.....

Ci joint un chèque à l'ordre du *Comité de quartier de Russan*, à renvoyer au 1311 chemin de Russan
30 000 Nîmes.

**Le Journal du Mazetier est le journal du Comité de Quartier des chemins de Russan,
Terres de Rouvière, Limites, Font Chapelle...etc**

Siège social : 1311 chemin de Russan, Place de l'Ambiance, 30 000 Nîmes .

Ce Numéro à été réalisé grâce au soutien du Conseil général du Gard.

Tiré à 1300 exemplaires Il est distribué gratuitement dans le quartier.

Responsable de publication : Pierre-Marie CHAZE

SAMEDI 14 JUIN

FETE ANNUELLE du Comité de quartier des chemins de Russan, Terres de Rouvière, Limites, Pareloup...etc PLACE de L'AMBIANCE - 1311 chemin de Russan.

De 9 h 30 à 12 h 00, AUBADE sur l'itinéraire suivant : Ambiance, Croix de Fer, chemin des Limites, Font Chapelle, Russan, Tholozan, Rondes, Engance, Terres de Rouvière et Place de l'Ambiance. L'orchestre de Jean Claude SAUZEDE installé sur un véhicule vous offrira un réveil en musique ainsi que des fougassettes.

***10 h – 3^{ème} Challenge G.DUPUY à Pétanque - inscriptions -
[le challenge est réservé aux adhérents du Comité et de l'association LSR]***

***11 h 15– démonstration de danses SEVILLANNES -
LOS BODEGUITOS et CHELY TORRITO***

***12 h – APERITIF des élus [offert par le Comité]–
Animation Musicale : Jean -Claude SAUZEDE et Los Nimenos.***

***13 h – REPAS sous la Tonnelle [entrée, PAELLA, fromage , dessert, vins et
café] 20 euros tout compris . Inscription obligatoire au 04 66 36 14 33.***

15 h 15 – Démonstration du Karaté Club Nîmois

15 h 45 - Danse Country

19 h - apéritif musical

Grillades frites sur place

21 h – Grand Bal Gratuit avec J-CI SAUZEDE et son orchestre.

22 h - Tirage de la Tombola -

Fin des festivités à 0 h 30.